

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

AP21  
N<sup>o</sup>  
per  
C2

NOUVELLES

# SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses  
histoires du peuple avant qu'il les  
ait oubliées."

CHARLES NODIER.

---

FEVRIER

4eme Volume, 2eme Livraison

---

REVUE PUBLIÉE À OTTAWA

IMPRIMERIE GÉNÉRALE, MONTRÉAL

1885

# NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

## SOMMAIRE

10. Une femme autetr au Canada - P. J. O. CHAUVÉAU
20. Un nid (poésie) - - - - - E. MARCEAU
30. La pêche des perles au Mexique - \* \* \* \*
40. Ma lampe (poésie) - - - - - M. J. A. POISSON
50. Madagascar - - - - - NAP. CHAMPAGNE
60. Pastel (poésie) - - - - - CHS A. GAUVREAU
70. Le mont Cassin. - - - - - VIATOR

## NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement - - - - -	\$3.00
Edition populaire, payable d'avance - - - - -	1.00
La livraison - - - - -	10 centins

DIRECTEUR-GÉRANT :

M. LOUIS-H. TACHÉ,

DÉPT DU SÉCR. D'ÉTAT, OTTAWA.

### AGENCES :

QUÉBEC : MM. L. J. DEMERS ET FRÈRE,

30, rue de la Fabrique, Québec.

MONTRÉAL : M. ALEX. M. ROLLAND,

187, rue Bleury.

Agent-général pour la Province de Québec :

M. ERNEST CLÉMENT, 247, rue Dorchester, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction, les remises de fonds et les livraisons refusées de la revue devront être adressées au Directeur.

## UNE FEMME AUTEUR AU CANADA

### I

Si l'on avait inscrit ces mots en tête d'un article de journal il y a trente ans, le lecteur, après quelques minutes d'étonnement, se fut dit : c'est une anglaise, sans doute, ou une américaine. En effet, à cette époque, Madame Moodie dont on nous a annoncé la mort, par une de ces erreurs que la presse et le télégraphe ne comptent pour rien dans leur fureur d'annoncer quelque chose, Madame Moodie, Madame Saddler, Madame Leprohon—irlandaise malgré son nom français—publiaient alors des romans et des poésies, mais aucune canadienne d'origine française ne s'était encore placée au rang de nos écrivains.

Il est vrai que c'est sous un pseudonyme que l'auteur de "*Angéline de Montbrun*" se produit dans nos revues : mais il en fut ainsi du sexe fort dans ses débuts littéraires, et M. Garneau fut un des premiers, comme je l'ai dit ailleurs, à mettre timidement ses initiales au bas de ses poésies.

Avant "*Laure Conan*", quelques femmes avaient publié des poésies fugitives, écrit quelques lettres et quelques articles ; M. Tassé a dernièrement signalé le mérite d'une de ces modestes pionnières de notre littérature. Il y a loin de là, cependant, à un ouvrage comme celui dont nous allons nous occuper.

*Un amour vrai*, et quelques jolies bluettes ont précédé *Angéline de Montbrun* ; l'on se demandait qui pouvait tenir cette plume si délicate et si habile à décrire les sentiments les plus intimes, à exprimer des pensées aussi vraies et aussi élevées. Quelques-uns avaient soupçonné un de ces traves-

tissements qui sont si communs de nos jours ; mais un examen plus attentif a dû bientôt les convaincre de leur erreur. Laure Conan est bien vraiment une femme, sinon toujours par la manière dont elle s'exprime, du moins par sa manière de voir, de penser et de sentir. Il y a dans le volume que M. Brousseau vient d'imprimer avec une élégante préface de M. l'abbé Casgrain, il y a ce que l'on est convenu aujourd'hui d'appeler de la personnalité, une émotion vraie, des sentiments et des appréciations qui ne doivent rien à la fiction. Même dans les citations, que l'auteur a peut-être un peu trop prodiguées, on retrouve comme le fond de sa pensée ; toutes ces perles ne sont aucunement déparées par l'or qui leur sert de monture. Ce n'est pas un *scrap book* fait au hasard ; c'est une série d'extraits qui se relient admirablement entr'eux et avec le texte ; et je n'ai jamais été si frappé de ce que peut produire, dans la mélancolie de la solitude, sur une âme d'élite la lecture attentive, je devrais dire la lecture passionnée des meilleurs écrivains. Tous y passent et ceux du grand siècle, et les contemporains, et les Pères de l'Eglise, et Thomas à Kempis, et les prédicateurs du jour ; mais tous paraissent être chez eux et se présentent avec un air de famille qu'on ne leur aurait point soupçonné.

## II

La trame du roman est bien simple ; il y a beaucoup plus de pensée, beaucoup plus de sentiment que d'action ; l'auteur a donc été bien inspirée en choisissant la forme de la correspondance et celle du journal de préférence à un récit continu. Un tel récit aurait été alangui par les réflexions et les descriptions qui forment le fonds de l'ouvrage, et les nombreuses citations qui s'y trouvent auraient peut-être paru moins naturellement amenées.

La donnée est celle-ci : Maurice Darville est en visite à Gaspé chez un vieil ami de son père, M. de Montbrun. Celui-ci, qui n'est pas encore très âgé, est veuf et fait dans ces

---

parages lointains l'éducation d'une charmante jeune fille, une unique enfant, Angéline, la bien-nommée et l'héroïne du roman.

Maurice qui est lui-même un charmant garçon, musicien et s'il l'eût voulu poète à ses heures, ne peut s'empêcher de tomber amoureux d'Angéline. Il raconte les péripéties peu compliquées de ses amours à sa sœur Mina, jeune élégante qui mène à Québec la vie du grand monde, et dont les lettres répondent, courrier par courrier, à celles de son frère.

M. de Montbrun, dont l'auteur a fait un homme accompli, après quelques hésitations, accorde à Maurice la main d'Angéline, en mettant pour conditions qu'elle resterait auprès de lui et que le mariage ne se ferait que lorsqu'elle aurait vingt ans sonnés.

Dans l'intervalle Mina Darville accepte une invitation d'Angéline et se rend à Valriant avec son frère.

Or, il arrive que cette jeune mondaine s'éprend de M. de Montbrun et quoique cet amour soit d'abord assez discrètement indiqué dans ses premières lettres à une amie de Québec, qui se propose d'entrer en religion, les sentiments qu'elle éprouve pour le futur beau-père de son frère finissent par s'accuser bien clairement.

Quelques passages des lettres de Mina à Emma méritent d'être cités.

“ Il s'en va minuit, je viens de fermer ma fenêtre où je suis restée longtemps. J'aime la douceur sereine des belles nuits et je vous plains, ma chère amie, de vouloir vous cloîtrer. Pardon, vous n'aimez pas que j'aborde ce sujet. Il me semble pourtant que je n'en parle pas mal, mais.....Avez-vous jamais descendu le Saguenay? Franchement la vie

religieuse m'apparait comme cette étonnante rivière qui coule paisible et profonde entre deux murailles de granit. C'est grand, mais triste. Ma chère, l'inflexible uniformité, l'amer détachement ne sont pas pour moi.....

“ Nous menons tous ensemble la vie la plus saine, la plus agréable du monde. Il y a ici un parfum salubre qui finira par me pénétrer. Vraiment, je ne sais comment je pourrai reprendre la chaîne de mes mondanités. Vous rappelez-vous mes préparatifs pour le bal, alors que se bien mettre était la grande affaire et que j'aurais tant désiré avoir une fée pour marraine comme Cendrillon? Sérieusement il nous aurait coûté moins de temps et moins d'argent pour tirer de misère quelques familles d'honnêtes gens. Je vous assure que je suis bien revenue des grands succès et des petits sentiments. Mais l'amour est une belle chose. Aimer c'est sortir de soi-même. Je vous avoue que je ne puis plus me supporter. Bonsoir.

P. S.—C'est la faute d'Angéline et de Maurice. On ne peut les voir ensemble sans extravaguer.”

Dans une autre lettre de la *même à la même*, ce que la naïveté du *postscriptum* qu'on vient de lire peut faire soupçonner, se trouve confirmé.

“ M. de Montbrun me traite de la manière la plus aimable avec cet air protecteur qui lui va si bien. On l'accuse de ne pas remplir tout son mérite. Mais comme je lui sais gré de n'avoir jamais été ministre ! Il fait bon de voir ce descendant d'une noble race cultiver la terre de ses mains. Dieu veuille que cet exemple ne soit point perdu ' Ce soir nous parlions ensemble de l'avenir du Canada : il était un peu triste et soucieux. Pour moi, je fis comme tout le monde, je tombai sur le gouvernement qui fait si peu pour arrêter l'émigration, pour favoriser la colonisation. Mais ce beau

---

zèle le laissa froid et jetant un regard un peu dédaigneux sur ma toilette, il me demanda si j'avais jamais pensé à me refuser quelque chose pour aider nos pauvres colons. Ma chère Emma, je ne pouvais pas dire : je l'ai fait ; mais je lui dis : je le ferai. Il sourit et ce sourire le plus distingué que j'aie vu me choqua. J'eus envie de pleurer. Me croit-il incapable d'un sentiment élevé ? Je lui prouverai que je ne suis pas si frivole qu'il le pense. Vous le savez, une simple parole suffit quelquefois pour éveiller les sentiments dormants." . . . .

Toujours de la *même à la même*.

" Décidément mes récits patriotiques vous sont suspects et ce n'est pas sans malice que vous me conseillez de chercher la source de ce beau zèle " . . . .

" Vous n'ignorez pas comme j'ai désiré la réalisation du rêve de Maurice. Sans doute je savais que je passerais au second rang. Mais est-ce le second rang que je tiens ? Y a-t-il comparaison possible entre son culte pour elle et son affection pour moi ? Il est vrai qu'en revanche Angéline m'aime plus qu'autrefois ; elle m'est la plus aimable, la plus tendre des sœurs ; mais naturellement je viens bien après son fiancé et son père. Quant à celui-ci, *the last, but not the least*, qu'est-ce que cet aimable intérêt qu'il me porte ? Je l'admets, dans ce cœur viril le moindre sentiment a de la force. Mais encore une fois, qu'est-ce que cela ? Si vous saviez comme il aime sa fille ! Pour moi je ne suis nécessaire à personne. Ma chère Emma j'éprouve ce qu'éprouverait un avare qui verrait les autres chargés d'or et n'aurait que quelques pièces de monnaie."

Plus loin apparaît une sorte de rivale, femme du grand monde, qui a bien elle aussi ses prétentions sur M. de Montbrun. Mina se moque des mésaventures de cette veuve et



ne le fait point cependant sans qu'on devine chez elle une certaine inquiétude ; mais ce léger nuage se dissipe bientôt comme on peut le voir par un extrait d'une lettre d'Emma à Mina :

“ Voilà qui est très sage, mais je suppose que la sagesse de la femme est comme celle de l'homme, *toujours courte par quelque endroit*. Cette grande clarté du désabusement ne vous atteint pas, jusqu'à Valriant. Je pense souvent à vos aimables *promis*—passez-moi une expression bretonne—et j'espère que vous verrez *l'humiliation du superbe*. Sans flatterie, je m'étonne qu'il tienne si longtemps . . . . .

“ Courage, ma chère. On vous trouve bien un peu frivole, mais on finira par s'avancer et cette fois-là j'espère que vous mettrez vos coquetteries de côté pour dire tout franchement, comme la Belle au bois dormant : “ Certes, mon prince, vous vous êtes bien fait attendre.”

Et Mina répond : “ Je vous promets de dire exactement comme la Belle au bois dormant, et croyez-moi “ *j'avais eu en pensée ainsi faire* si le cas advenait.” En attendant je serai aussi agréable que possible avec lui ; mais la jolie petite madame P. n'avait pas tort lorsqu'elle affirmait qu'il porte une armure enchantée. Du moins tous les traits nous reviennent comme dans les légendes, et lui n'a pas l'air de s'en porter plus mal. Toute modestie à part, je n'y comprends rien, d'autant plus que je suis sûre de lui plaire. Maintenant je ne rencontre guère son regard sans y voir une flamme, un éclair, et d'après moi, cela voudrait dire quelque chose. Cette nature ardente et contenue est bien agréable à étudier. Mais qu'est-ce qui le retient ? Ce ne peut être la différence d'âge : il y a de bons miroirs ici. Je suppose qu'on m'en veut de cette faiblesse involontaire. Puis on ne me trouve pas une âme de premier ordre ; peut-être aussi croit-on que je ne puis m'accorder d'une vie sérieuse, retirée. Le fait

est que je me soucie des plaisirs du monde comme des modes de l'an passé. Pour un rien je lui proposerais d'aller vivre sur les côtes du Labrador. Nous nous promènerions sur la mousse blanche, à travers les brouillards comme les héros d'Ossian."

Après avoir lu cette lettre et plusieurs autres, le lecteur et encore plus la lectrice se demande si M. de Montbrun a la conscience de l'amour qu'il inspire et s'il y répond, si Mina persévèrera dans cet amour au moins étrange de la part d'une jolie mondaine pour un homme si grave, si la différence d'âge, se trahissant davantage, ne fera pas disparaître le charme sous lequel l'imprudente jeune fille s'est placée d'elle-même, si M. de Montbrun, se laissant aveugler de son côté, poussera l'aventure jusqu'au bout ; si enfin tous deux trouveront là le bonheur et la tranquillité ?

Hélas ! on ne le sait point, on ne le saura même jamais ! Maurice Darville, qui était allé passer en Europe une partie du temps d'épreuve et d'attente que M. de Montbrun lui avait imposé, était à peine revenu, lorsque, dit l'auteur, le plus imprévu des malheurs vint frapper sa fiancée. "En revenant de la chasse, M. de Montbrun embarrassa son fusil entre les branches d'un arbre, le coup partit et le blessa mortellement."

Heureux M. de Montbrun ! que de soucis et de déboires cette fin tragique ne lui a-t-elle pas épargnés ! Heureuse aussi l'auteur qui s'en tire à si bon marché ! Mais le lecteur n'a-t-il pas le droit de se plaindre, de se trouver un peu désappointé, de se trouver même, si j'ose le dire, un peu mystifié ?

### III

Il est vrai qu'au point de vue de l'art cette brusque disparition de M. de Montbrun n'est nullement regrettable. Déjà cet épisode si original et si bien traité menaçait

---

de reléguer dans l'ombre la trame même du roman ; M. de Montbrun éclipsait Maurice, et Mina intéressait pour le moins autant qu'Angéline. Les choses vont reprendre leur cours naturel. Une fois le temps convenable donné à une légitime douleur, les jeunes gens vont s'épouser et lorsqu'elle aura bien réfléchi aux réalités de la vie, après avoir pleuré l'homme estimable à qui elle avait rêvé d'unir son sort, Mina fera quelque mariage mieux assorti. Voilà ce que le lecteur doit se dire ; mais c'est compter sans l'imagination de l'auteur. Son programme est bien différent.

Inconsolable comme elle aurait pu l'être pour un fiancé du même âge qu'elle-même, Mina va rejoindre son amie Emma au couvent des Ursulines, et la mort de M. de Montbrun qui semblait devoir hâter le mariage d'Angéline, en amène indirectement la rupture. La jeune orpheline accablée par les veilles et par la douleur contracte une terrible maladie qui efface toutes traces de sa beauté ; Maurice parvient mal à dissimuler le désappointement qu'il en éprouve et malgré toutes ses protestations, il ne peut persuader à la fière Angéline qu'il l'aime encore comme autrefois. Dans une dernière lettre, elle se montre inexorable malgré des supplications qui paraissent cependant très sincères, mais qui ne parviennent pas à triompher d'une détermination dans laquelle le sentiment religieux a une part encore plus large que celles de la délicatesse et de l'amour-propre féminin poussés à leurs dernières limites.

Cette lettre et celle de Maurice sont très remarquables et le journal intime et les quelques épîtres qui suivent la mort de M. de Montbrun sont aussi au nombre des meilleures pages du volume.

Il en est quelques-unes où le sentiment religieux domine tout le reste de manière à faire sentir bien vivement

---

l'inanité de toutes les choses de ce monde ; il en est d'autres au contraire où la part de l'humanité est assez large pour ne pas trop décourager ceux qui ne sont point parvenus au même degré d'ascétisme.

Donnons quelques extraits des unes et des autres ; ce sera peut-être le meilleur moyen de rendre justice à l'auteur.

#### IV

Voici d'abord en quels termes Angéline raconte à Mina la mort de son père :

“ Toutes les peines de ma vie disparaissent devant ce que j'ai souffert en voyant mourir mon père ; et pourtant, ô mon Dieu, quand je veux fortifier ma foi en votre bonté c'est à cette heure de déchirement que je remonte. Comme ces souvenirs me sont présents !

“ Il avait tout supporté sans faiblesse ; mais en me voyant son cœur faiblit et il s'évanouit. Pour moi, malgré l'épouvante, le saisissement de cette heure, je restai calme. On m'avait dit qu'il fallait du courage, que la moindre émotion lui ferait mal.

“ Quand la connaissance lui fut revenue, il me passa péniblement son bras autour du cou, mais il ne me parla pas, il ne me regarda pas. Il leva les yeux vers une image de Notre-Dame des douleurs, que quatre épingles fixaient sur le mur au pied de mon lit, et aussi longtemps que je vivrai, je verrai l'expression de joie de son visage.

“ Le tintement de la clochette nous annonça l'approche du Saint-Sacrement. A ce son bien connu il tressaillit, une larme roula sur sa joue pâle, il ferma les yeux et me dit avec effort : Ma fille, pense à Celui qui vient.

“ C’était la première parole qu’il m’adressait. Sa voix était faible, mais bien distincte. Je ne sais quel espoir, quelle foi au miracle me soutenait.

“ O maître de la vie et de la mort, je croyais que vous vous laisseriez toucher ! Seigneur, je vous offrais tout pour racheter ses jours et prosternée à vos pieds, dans ma mortelle angoisse, j’implorais votre divine pitié par les larmes de votre mère, par ce qu’elle souffrit en vous voyant mourir.

“ Non, je ne pouvais croire à mon malheur. Le mot de résignation me faisait l’effet de l’acier entre la chair et les os, et lorsque après sa communion, mon père m’attira à lui et me dit : Angéline, c’est la volonté de Dieu qui nous sépare, j’éclatai. Ce que je dis dans l’égarement de ma douleur, je l’ignore, mais je vois encore l’expression de sa pénible surprise.

“ Hé quoi ! mon enfant, me dit-il, toi, qui as toujours eu pour moi une soumission si respectueuse et si tendre, tu ne voudrais pas te soumettre à Dieu !

“ Il baisa le crucifix qu’il tenait dans sa main droite, et dit avec un accent de supplication profonde :

“ Seigneur, pardonnez-lui, la pauvre enfant ne sait pas ce qu’elle dit.”

“ Puis, avec quelle autorité, avec quelle tendresse il m’ordonna—mot si rare sur ses lèvres—de dire avec lui : Que la volonté de Dieu soit faite ! J’obéis par un sanglant effort. Alors il me bénit et appuyant ma tête sur sa poitrine où reposait son viatique :

“ Mon Dieu, répéta-t-il, je vous la donne. O Seigneur Jésus, parlez-lui ! O Seigneur Jésus, consolez-la !

---

“ Et moi dans l'agonie de ce moment.....

“ Mon Dieu, c'est prosternée le visage contre terre que je voudrais vous rendre grâce d'avoir entendu sa prière.

“ O fortifiantes amertumes du sacrifice voulu ! O joies de la douleur pleinement résignée ! O volupté des larmes essuyées par l'amour ! qui ne vous a pas senties ne sait rien de Dieu, ni de son âme.”

Dans une autre lettre Angéline expose à Mina la situation de son âme et justifie délicatement sa conduite envers Maurice :

“ Quant à ma conduite envers Maurice, vous avez tort de la blâmer. Sans doute en homme de cœur et d'honneur il a voulu tenir son engagement et faire célébrer notre mariage ; mais pouvais-je accepter ce sacrifice ? Je vous assure que le monde entier ne me ferait pas revenir sur mon refus. Pauvre Maurice ! il demandait si ses soins, si sa tendresse ne m'aideraient pas à supporter la vie. Mina, sa présence, sa seule présence m'adoucirait tout, s'il m'aimait encore ; mais il n'a plus pour moi que de la pitié — et que j'aurais vite déchiré ce que je viens d'écrire si je n'étais sûre qu'il l'ignorera toujours !

“ Comme le temps passe ! Vous voilà déjà à la veille de vos vœux sacrés. Vous dites que ce jour-là votre plus ardente prière sera pour moi. Merci Mina. Demandez à Jésus-Christ que je l'aime avant de mourir. Chère sœur, je voudrais assister à votre profession. Je voudrais vous entendre prononcer vos vœux, ces vœux qui vont pour jamais vous séparer du monde trompeur et trompé. Heureux ceux qui n'entendent rien de la vie ! Heureux ceux qui ne demandent rien aux créatures ! O mon amie, aimez votre divin Crucifié, car lui vous aimera toujours. Il est la bonté infinie. Il est l'éternel, l'incompréhensible amour. Et avec quelle

joie je donnerais ce que je possède pour sentir ces vérités comme je les sentais dans les bras de mon père mourant. Mais j'ai perdu cette claire vue de Dieu qui me fut donnée à l'heure de l'indicible angoisse.

“ Chère sœur, dans les premiers mois de mon deuil vous avez été un ange pour moi. Maurice aussi était plus que bon, et pourtant ce ne sont pas vos soins, ce n'est pas votre tendresse qui m'ont fait vivre. Ce qui me soutenait c'était le souvenir de la bonté de Dieu, inexprimablement sentie et goûtée à l'heure redoutable du sacrifice — à cette heure où j'ai souffert plus que pour mourir.”

Voici maintenant quelques pages du journal intime de l'orpheline; elles laissent encore mieux lire dans son âme et cela est tout naturel.

2 juin

“ Comme moi, ma vieille Monique aime la mer. Aussi nous nous promenons souvent sur la grève. Cette après midi j'y ai rencontré Marie Desroche, mon ancienne camarade.

“ Elle s'est jetée à mon cou avec un élan qui m'a touchée, et en me regardant elle a pleuré de belles larmes sincères. J'ai accepté avec plaisir son invitation de me rendre chez elle. Enfant, j'aimais la société de cette petite sauvage qui n'avait peur de rien, et lui enviais la liberté dont elle jouissait.

.....

“ Il faut que Marie ait bien du goût et de l'industrie car cette cabane perdue dans les rochers est agréable. Sans doute le confortable est loin, mais grâce à la verdure et aux fleurs c'est joli. Pour que nous puissions causer librement, Marie m'a fait passer dans la petite chambre à coucher

qu'elle partage avec sa jeune sœur. La statue de la sainte Vierge que mon père lui donna lorsqu'elle eut perdu sa mère y occupe la place d'honneur. Un lierre vigoureux l'entoure paresseusement. C'est doux à l'âme et doux aux yeux, et j'ai été bien touché en apercevant dans cette chambre de jeune fille la photographie de mon père encadrée d'immortelles et de mousses sèches.

—Marie, lui ai-je dit, vous ne l'oubliez donc pas ? Et j'ai encore dans l'oreille l'accent avec lequel elle a répondu : Ceux qui l'ont connu peuvent-ils l'oublier ?

“ Cette jeune fille passe sa vie aux soins du ménage, a fabriquer et à raccomoder des filets qui servent à son père pour prendre le poisson qu'il va vendre quatre sous la douzaine, et pourtant comme cette vie me semble douce ! Elle a la santé, la beauté. Un de ces jour, un honnête homme l'aimera et en l'aimant deviendra meilleur. Elle ne connaît pas les amères tristesses, les dévorants regrets. Mon Dieu, faites qu'elle les ignore toujours, et donnez-moi la paix — la paix du cœur en attendant la paix du tombeau.”

3 juillet

“ Je ne devrais pas lire les *Méditations*. Cette voix molle et tendre a trop d'échos dans mon cœur. Je m'enivre de ces orageuses tristesses. Insensée ! J'implore la paix et je cherche le trouble. Je suis comme un blessé qui sentirait un âpre plaisir à envenimer ses plaies et à en voir couler le sang. Où me conduira cette douloureuse effervescence ? J'essaie faiblement de me reprendre à l'aspect charmant de la campagne, *mais le soleil des vivants n'échauffe plus les morts.*

Quand la feuille du bois tombe dans la prairie,  
Le vent du soir s'élève et l'arrache aux vallons.  
Et moi, je suis semblable à la feuille flétrie :  
Emportez moi comme elle, orageux aquilons !”



21 juillet

“N’aimait-il donc en moi que ma beauté? Ah! ce cruel étonnement de l’âme. Cela m’est resté au fond du cœur comme une souffrance aiguë, intolérable, Qu’est-ce que le temps, qu’est-ce que la raison peut faire de moi? Je suis une femme qui a besoin d’être aimée.

“Parfois, il me faut un effort terrible pour supporter les soins de nos domestiques. Et pourtant, il me sont attachés et la plus humble affection n’a-t-elle pas son prix?

“Mon Dieu, que je sache me vaincre, que je ne sois pas injuste, que je ne fasse souffrir personne.”

27 juillet

“Une dame très bien intentionnée a beaucoup insisté pour me voir, et m’a écrit qu’elle ne voudrait pas partir sans me laisser quelques paroles de consolations. Pauvre femme! elle me fait l’effet d’une personne qui, avec une goutte d’eau douce au bout du doigt, croirait pouvoir adoucir l’amertume de la mer.

Qu’on me laisse en paix”..

21 août

“Je suis restée longtemps à regarder mon portrait, et cela m’a laissé longtemps dans un état violent qui m’humilie. Quand j’avais la beauté, je m’en occupais peu. L’éloignement du monde, l’éducation virile que j’avais reçue m’avaient préservée de la vanité.

“Mon père me disait qu’aimer une personne pour son extérieur c’est comme aimer un livre pour sa reliure. Lorsqu’il y avait quelque mort dans le voisinage: Viens, me disait-il, viens voir ce qu’on aime quand on aime son corps!

“ Mais si fragile, si passagère qu'elle soit, la beauté n'est-elle pas un grand don ? ”

21 août

“ Que veut donc Mina ! Je n'ose approfondir ses paroles ou plutôt j'ai toujours sa lettre sous les yeux, et j'y pense sans cesse. Songe-t-il . . . Non, je ne saurais l'écrire. Et ne devais-je pas m'y attendre ? N'est-il pas libre ? Ne lui ai-je pas rendu malgré lui sa parole ? ”

Qui sait jusqu'à quel point un homme peut pousser l'indifférence et l'oubli ?

5 septembre

“ Pauvre fille que je suis ! J'ai relu ses lettres et tout cela pour mon âme c'est la flamme vive sur l'herbe desséchée. ”

## V

M. l'abbé Casgrain a comparé “ Angéline de Montbrun ” au journal d'Eugénie de Guérin. Il me semble que la première de ces œuvres est beaucoup plus virile, il me paraît qu'ici la couleur est plus sombre, la note est plus grave. Au fond de cette douleur et de cette résignation, il y a de la révolte, de la révolte comprimée si l'on veut ; mais pas si bien qu'elle ne monte parfois en bouillonnant jusqu'à la surface. Cela n'empêche pas le sentiment religieux de dominer et d'obtenir tout son effet. Job que notre auteur cite quelquefois n'est pas toujours tendre ; il se permet des imprécations qui, isolées de son œuvre sublime, ne seraient pas jugées très édifiantes. Angéline de Montbrun ne va pas si loin ; mais elle a d'amères paroles, d'injustes reproches, qui sont dans la nature de l'âme humaine, qui donnent un cachet de vérité ou du moins de vraisemblance à ce qu'elle écrit. L'idée religieuse n'en a que plus de mérite à triompher dans ces conditions.

Il y a une grande sobriété dans les descriptions, dans les petits épisodes qui viennent interrompre la trame du livre. Ils suffisent à en briser la monotonie. Les petits détails qui abondent dans ce genre de littérature intime vont chez certains écrivains jusqu'à la puérilité, c'est un danger que l'auteur a su presque toujours éviter.

Le paysage et les scènes de la vie domestique ne sont pas traités avec assez d'ampleur pour donner à l'œuvre ce que l'on tient aujourd'hui à trouver partout : *la couleur locale*. Mais Angéline de Montbrun n'est pas un roman de mœurs, c'est plutôt l'histoire d'une âme ; or cette histoire nous est contée de manière à nous intéresser vivement, de manière à laisser dans l'esprit et dans le cœur les plus nobles pensées, les plus beaux sentiments. Que peut-on désirer de plus ?

Du reste, il y a comme de lumineuses échappées de paysages qui apparaissent de temps à autres et ressemblent à ces clairières, à ces perspectives soudainement découvertes par le voyageur dans les pays de montagnes. Elles font voir que l'auteur ne manque point de cette disposition heureuse que les anglais appellent *sympathy with nature*. Il y a aussi quelques pages, comme celles qui racontent un pèlerinage au tombeau de Garneau, pages que j'ai indiquées ailleurs, qui sont frappées au bon coin du sentiment national. Evidemment, Angéline de Montbrun est une bonne canadienne en même temps qu'une bonne chrétienne.

L'élévation constante de la pensée, l'élégance soutenue du style font désirer que l'auteur n'en reste pas là, et qu'elle continue à enrichir notre jeune littérature d'œuvres aussi patriotiquement inspirées, aussi délicatement exécutées.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

Montréal, janvier 1885.

## UN NID

Entre ma persienne et la vitre claire,  
Deux petits moineaux ont bâti leur nid.  
C'est un peu gênant, mais je laisse faire :  
Un amour d'oiseaux si vite finit !

Je les y trouvai, lorsque d'un voyage,  
Je revins pensif et seul l'autre jour ;  
Installé déjà, le jeune ménage  
Pour me saluer guettait mon retour ;

Car dès que mon pas de la chambre vide  
Réveilla l'écho, le couple amoureux  
M'ayant aperçu par le verre humide  
Envoya dans l'air mille cris joyeux.

Par un tel accueil ils voulaient peut-être  
Me faire oublier leur empiètement ;  
De fait, ils avaient muré ma fenêtre,  
Et, je dois le dire, au premier moment

Je maudis bien fort leur naïve audace ;  
Et puis, je songeai que pour faire un nid,  
On choisit toujours la meilleure place,  
Et je respectai ce que Dieu bénit.

Comme j'approchais pour leur faire grâce  
Et les voir de près, ils eurent grand'peur,  
Car tous deux soudain, s'utant dans l'espace,  
S'enfuirent, poussant des cris de terreur.

Avec moi pourtant, ils s'apprivoisèrent,  
Et deux jours après, nous étions amis.  
Depuis, jamais plus ne me refusèrent  
Un petit plaisir que me suis permis :

C'est quand, chaque nuit, va finir ma veille  
Et que tout se tait sous le grand ciel noir,  
De voir un instant le nid qui sommeille  
Et tout doucement lui dire bonsoir.

Mes hôtes charmants dans leur frêle couche,  
Entendent toujours mes pas assourdis,  
Et, si de ma lampe un rayon les touche,  
Ouvrent un moment leurs yeux alourdis.

Un doux bruit de voix à peine éveillées  
Me dit chaque fois qu'on m'a reconnu :  
Bribes de chansons tout bas gazouillées,  
Où, moi, je comprends: "sois le bienvenu."

Ils sont là, tout près, tout près l'un de l'autre,  
Chaudement tapis dans le duvet blanc,  
Où leur corps débile et frileux se vautre  
Défiant le froid, la pluie et le vent.

Le regard jeté dans ce nid paisible  
Me met pour la nuit le repos au cœur:  
Et ni cauchemar ni rêve terrible  
N'étendent sur moi leur vol plein d'horreur.

Lorsque, le matin, sitôt que l'aurore  
Teint de ses lueurs le pâle horizon,  
La voix des petits, légère et sonore,  
Lance jusqu'à moi sa vive chanson,

---

Mon front reposé n'a plus cette fièvre  
Qui le consumait ; à ces chants joyeux  
Un hymne d'amour arrive à ma lèvre  
De mon cœur serein pour monter aux cieux.

Vous qui m'égayez dans ma solitude,  
Que ferai-je donc quand serez partis ?  
J'ai pris de vous voir la douce habitude,  
Aimez-vous longtemps, ô mes chers petits !

Longtemps sur mon toit par votre innocence  
Attirez du ciel la paix, le bonheur.  
Et quand, après longue et cruelle absence  
Comme après l'hiver le printemps en fleur,

*Elle* reviendra,—(qu'il vous en souvienne,  
Je ne viendrai pas vous en avertir)—  
Dès qu'il vous plaira, sans qu'on vous retienne,  
Moineaux, mes amis, vous pourrez partir.

ERNEST MARCEAU.

Ottawa, août 1884.

---

## LA PÊCHE DES PERLES AU MEXIQUE

“ Les perles du Mexique ont une grande valeur sur les marchés européens et particulièrement en France. Elles forment, avec les mines d'or et d'argent, une des richesses naturelles du pays et leur pêche est une industrie absolument nationale.

On annonçait hier qu'un pêcheur avait trouvé dernièrement à Mulégé (Basse Californie), une perle de 93 carats qui a été vendue à Londres \$17,000 et qui est considérée comme la plus grosse qui existe actuellement.

Ces trouvailles sont peu communes, néanmoins le plus grand nombre des belles perles qui soient connues dans le monde proviennent des pêcheries maxicaines de la Basse Californie, contrée qui mérite à ce titre l'honneur de quelques lignes.

L'histoire de la Basse Californie et les explorations des Jésuites que raconte le père Salvaturra semblent une vraie Illiade chrétienne.

Les missionnaires pénétrèrent jusqu'au cœur de la Péninsule portant la Bible et le sabre, l'un servant de complément à l'autre.

Encore aujourd'hui, aux environs de la Paz, on parle de ces robustes chrétiens qui construisaient des églises, haranguaient les masses, instruisaient les enfants et visitaient l'île, armés jusqu'aux dents.

Les Indiens croyaient alors que la Basse Californie était une île.

Cette contrée est encore au même point que lors de la découverte de Fernand Cortez. Toujours les mêmes forêts vierges, les mêmes prairies désertes.

La côte où se pêchent les huîtres s'étend sur une longueur de 250 milles du cap San Lucas à la baie de Mulégé. Son aspect est absolument désolé. C'est une longue plage de sable brûlée par le soleil mexicain et dépourvue de toute végétation.

Un grand nombre de petites îles pittoresquement placées à quelques milles du rivage forment le centre des pêcheries.

Les huîtres perlières se trouvent en général dans des petites baies où elles sont plus abritées et où l'eau est plus fraîche. Elles sont solidement attachées aux rochers et les plongeurs doivent les en arracher.

La saison de pêche dure de mai à novembre, aussitôt après que les premières pluies sont tombées. L'eau douce de la pluie, par un phénomène inexplicable, agit sur les racines des herbes tapissant le fond de la mer, qui n'est qu'à 19 brasses environ, et les détache en quelques jours. Le vent emporte tous ces débris et les places sont entièrement nettoyées. Le plongeur peut alors commencer ses recherches.

Un tiers de la population de la Basse-Californie est employée à cette industrie.

Ce sont tous de grands et solides gaillards qui portent avec désinvolture une armure de plusieurs centaines de livres et affrontent sans sourciller les tempêtes du golfe de Californie.

Les bateaux de pêche sont en général montés par quatre rameurs et dans chacun prennent place quatre plongeurs et un homme pour les signaux.



Arrivés sur le lieu de la pêche, un premier plongeur descend pour juger si l'emplacement est bon ; pendant ce temps ses compagnons endossent aussi leur costume qui se compose d'une solide cuirasse garnie devant et derrière d'énormes plaques de plomb, avec des souliers de même métal et un casque massif muni de gros yeux de verre. Aussitôt qu'il donne le signal pour indiquer qu'il a trouvé une place, tous les autres descendent en se laissant glisser le long de la chaîne d'ancrage.

L'eau est tellement clair que l'on peu suivre tous leurs mouvements. Quant à l'homme des signaux, il reste assis sur le bordage dans une immobilité qui le ferait prendre pour une statue de bronze.

Après trois heures de travail ils remontent tous avec leurs paniers pleins. On trouve en général, dans un panier, de 19 à 20 perles. Les coquilles ont aussi une valeur, elles se vendent de 8 à 10 cts la livre et on les envoie en Europe où elles servent à fabriquer les objets en nacre.

Les plongeurs habiles ne mettent pas d'appareil. Ils nagent d'une main pendant que de l'autre ils détachent le coquilles avec un énorme couteau. Ce couteau leur sert à plusieurs usages entre autre à se défendre du requin.

Si l'un de ces dangereux personnages s'approche et a le temps de se tourner pour ouvrir ses terribles mâchoires, le plongeur lui plante son couteau au milieu de la gueule et lorsque le requin la referme, l'arme reste fichée là et l'empêche de saisir sa proie. Maintenant, si le pêcheur manque son coup, le bras y reste.

Les perles de la Basse Californie sont remarquables par leur lustre et surtout par leur durée. Tandis que celles de Tahiti et de Panama deviennent pâles au bout de 15 ou 20 ans, les perles mexicaines durent beaucoup plus longtemps.

---

Il est difficile d'évaluer le produit des pêcheries. Les factures consulaires pour l'envoi des perles indiquent simplement la valeur nominale sur place et quelquefois les perles évaluées à 800 piastres se vendent en France 5,000 piastres et même 8,000 piastres.

On peut évaluer les années moyennes à \$200,000 comme produit ; quelquefois elles s'élèvent à beaucoup plus.

En 1883, trois grosses perles ont été trouvées ; l'une pesant 63 carats a été vendue à \$8,000 ; elle était de couleur brune claire. Une autre de 44 carats s'est vendue \$7,500, et une de 32 carats 5,500 piastres.

La plus belle que l'on connaisse a été pêchée par un nommé Savino. Elle orne aujourd'hui la couronne d'Espagne. Le même plongeur en a trouvé, en 1882, deux qui pesaient 45 et 31 carats et qui se sont vendues à Paris 7,500 piastres.

La nouvelle trouvaille n'est donc pas absolument extraordinaire, mais dans tous les cas, elle n'est pas dépaycée au milieu des anciennes qui sont bien connues aujourd'hui.

XXX

---

## MA LAMPE

L'ombre descend des monts et la nuit plus hâtive  
Voit tremblotter déjà la lumière chétive  
Que le pétrole ami donne à l'humble logis.  
O toi par qui le soir je sens mes yeux rougis,  
Allume-toi, ma lampe, et, d'huile bien pourvue,  
Dispense doucement ta lueur à ma vue.  
Jette tes feux discrets sans éclat et sans bruit ;  
Brûle pendant longtemps, brûle toute la nuit,  
Car j'ai besoin de toi. Dans ces longues veillées  
Au foyer flamboyant, les muses réveillées  
Voltigent sur mon front rêveur avec amour . . . .  
Toujours l'âme s'éveille avec la fin du jour !  
Oui, j'ai besoin de toi, car de belles pensées  
Vont m'agiter ce soir, nombreuses et pressées.  
Pour suivre leur dictée il faut que, vrai lutin,  
Ma plume sans repos courre jusqu'au matin.  
Que ta flamme discrète et souvent pétillante  
Sache activer sa course, hélas, toujours trop lente,  
Et ne va pas t'éteindre, ô lampe, avant le jour,  
Attends que l'Angelus en sonne le retour !

Ainsi je lui parlais, et la lampe allumée,  
Lançant avec sa flamme une brune fumée,  
Pétillait avec joie et semblait dire : " Ami,  
Prends garde ! Avant le jour tu seras endormi."

Puis mon esprit vola vers le pays du rêve,  
Et ma plume courut sans repos et sans trêve ;  
Le vers coula rapide et sous le feu sacré,  
Je sentis frissonner tout mon être enivré.  
Pendant ce temps la lampe, auprès de moi placée,  
En éclairant mon front réchauffait ma pensée ;

Témoin de mon travail, son regard vigilant  
Voyait le vers éclore en mon cerveau brûlant !  
Moments remplis d'ivresse ! Heures délicieuses  
Des rêves enchantés, des muses gracieuses !  
Ton silence enveloppe, ô belle et calme nuit,  
Le poète qui veille et la lampe qui luit !

Mais la fatigue vint. Ma plume nonchalante  
Sur le papier courut moins agile et plus lente.  
La muse au léger vol cessa de caresser  
Mon front lourd et déjà fatigué de penser.  
Et bientôt le sommeil, frère de l'indolence,  
Calme enfant de la nuit, hôte aimé du silence,  
Me couvrit de son aile, et son charme vainqueur  
Apaïsa mon esprit et reposa mon cœur.

Un rêve m'endormit, un songe me réveille.  
La muse n'est plus là pour charmer mon oreille.  
Voyant mon front pencher et se fermer mes yeux,  
Ailleurs elle a porté son vol capricieux.  
La nuit est dans mon âme autant qu'à la fenêtre.  
Pourtant, premier reflet du jour qui va paraître,  
Ma vitre se colore aux lueurs du matin,  
Et, chargé de sommeil, mon regard incertain  
Voit, rivale de l'aube, une flamme encore belle  
Obstinément briller. En compagnie fidèle,  
Eclairant doucement le poète qui dort,  
Malgré le jour qui luit, ma lampe veille encor !

M. J. A. POISSON.

Arthabaska, janvier, 1885.

## MADAGASCAR

*(Suite et fin)*

Résumons un peu ce que nous avons dit précédemment, pour entrer ensuite dans ce que nous appellerons la seconde période de colonisation de Madagascar. De 1642 à 1672 tous les établissements de l'île avaient coûté beaucoup d'hommes et d'argent à la France, sans lui avoir acquis d'avantages réels. Pronis, après avoir séjourné quelques temps Sainte-Luce, laisse cet endroit pour construire le Fort-Dauphin. Sainte-Marie et la baie de Antougil deviennent plus tard de nouveaux établissements. Flacourt qui arriva en 1648, juste au moment opportun pour tirer Pronis des fers, guerroya durant quelques années contre les indigènes avec des succès étonnants. Enfin, la pompeuse installation de l'amiral La-Haye survint en 1670. Diverses tentatives de 1670 à 1774 furent essayées sans succès, après le massacre des Français en 1672. Nous voyons que des essais furent tentés dans les années 1733, 1750 et 1768 ; mais soit que ces expéditions ne fussent pas vigoureusement appuyées par la métropole, soit que les mesures prises eussent été mal concertées, toujours est-il qu'aucune de ces expéditions ne fit rien de remarquable ou d'utile. Enfin, la deuxième époque d'activité pour peupler Madagascar prend naissance à l'arrivée du légendaire Beniowski dans l'île.

Durant les quelques années que Beniowski demeura dans cet endroit, les naturels eurent constamment la guerre ; hardi, fortuné, entreprenant, tel était le caractère du comte polonais. Calomnié injustement par quelques-uns qui enviaient sa gloire et qui voulaient profiter de la prospérité qu'il avait donnée à la colonie, il fut obligé de revenir en France, pour

se justifier auprès des autorités. Il plaida si bien sa cause qu'il fut absolument exonéré des torts qu'on lui reprochait, et ses accusateurs virent s'écrouler l'échafaudage d'intrigues qu'ils avaient érigé contre lui.

Sa renommée était tellement retentissante à cette époque qu'il fut chaleureusement accueilli partout où il se présenta. Plusieurs personnes remarquables s'unirent pour lui présenter une épée d'honneur en reconnaissance de ses exploits et des avantages qu'il avait gagnés aux Français là-bas. En dépit de tous ces témoignages d'enthousiasme, ses ennemis furent tout de même assez puissants pour l'empêcher de retourner à son île.

Beniowski, voyant qu'il ne réussirait pas à obtenir de nouveau son ancienne position, se décida à passer aux États-Unis, afin de rassembler une troupe d'hommes suffisante pour se rendre ensuite à Madagascar et s'y faire proclamer souverain. Il accomplit assez bien la première partie de son projet. En très peu de temps, il fut à la tête d'une nombreuse troupe de filibustiers, qui se dirigèrent en faisant les plus beaux rêves vers cette Golconde orientale.

Il ne manqua pas, à son arrivée dans l'île, d'obtenir de très remarquables succès ; mais, ayant rencontré une expédition qu'on avait envoyée contre lui, un terrible combat s'ensuivit dans lequel ses troupes furent taillées en pièces, malgré leur intrépidité et la valeur de Beniowski qui fut tué dans ce combat. Les mêmes soldats qu'il avait si souvent conduits à la victoire, venaient de faire payer chèrement à leur ancien chef, les leçons qu'ils avaient reçues de lui. On continua encore, après cette révolte si promptement supprimée, à envoyer des soldats dans l'île, jusqu'en 1786. On abandonna, après cette date, pour un laps de temps assez long toutes ces entreprises lointaines.

Les grandes calamités qui se préparaient à fondre sur la France se faisaient déjà pressentir d'une manière assez sensible. On avait bien d'autres choses à faire, en France, que de penser au petit lopin de terre de l'Océan Indien. Les néfastes années de la Révolution, suivies presque subitement des guerres de l'Empire, portèrent ailleurs qu'en Afrique l'attention des Européens.

Dans les plus glorieuses années de Napoléon, en 1810, les Anglais, voyant les établissements mal entretenus, se présentèrent soudainement devant Tamatave, et commencèrent sur le champ le siège de cette place. Avec une faible garnison, presque sans munitions de bouche et de guerre, ne possédant même pas une seule pièce d'artillerie, M. Sylvain Roux, agent français à Tamatave, comprit qu'il était impossible de résister aux forces supérieures qui l'assiégeaient. On échangea des pourparlers et, finalement, M. Roux signa une capitulation relativement avantageuse, vû la position précaire dans laquelle il se trouvait. Les Anglais prirent aussitôt possession de l'île mais leur conquête ne devait pas leur rester.

Nous avons en cette circonstance un exemple de la logique anglaise. Le gouverneur de l'île Maurice donnait communication que Madagascar était annexée aux possessions anglaises parce que cette dernière place pouvait être regardée comme dépendante de l'île Bourbon!!! Très modeste et très pratique, John Bull. Figurez-vous, confrère Jonathan nous déclarant un bon matin, avec un sérieux imperturbable, que le Canada, à partir du Saint-Laurent jusqu'à la mer glaciale, est une dépendance de l'état de New-York. Les ministres français, tout en étant accoutumés depuis longtemps aux actes de modestie de leurs voisins, protestèrent emphatiquement contre le timide empiètement du gouverneur de l'île Maurice. Ces mal accommodants Français finirent par forcer le cabinet anglais à reconnaître que Madagascar n'était pas précisément le parterre qui enjolivait l'île Bourbon.

Le traité de Paris de 1814, trouva les Anglais contestant énergiquement les droits de la France sur son ancienne colonie, et le gouvernement ne put se résoudre à rendre Madagascar à ses premiers possesseurs qu'en 1816. Une fois revenu sous son ancienne tutelle, Madagascar vit une expédition nombreuse venir occuper les forts abandonnés par les Anglais. La réinstallation des Français dans l'île eut lieu avec une grande cérémonie. Sainte-Marie, Sainte-Luce et Fort Dauphin furent particulièrement occupés à cette date. L'année 1817 est vraiment digne de remarque. On vit venir pour la première fois dans l'île, les missionnaires anglais. Leur manière de prêcher fut tellement liée avec la politique de leur pays, que dix-huit ans plus tard, en 1835, ils furent irrévocablement chassés de toutes les places où ils avaient pris pied. Depuis une dizaine d'années, on leur a permis de s'établir de nouveau dans l'île et d'enseigner l'évangile autrement qu'ils l'ont fait la première fois ; mais on voit qu'ils ont recommencé leurs manœuvres anti-françaises. L'incident Shaw qui menaça de se tourner en un *casus belli* entre les deux nations, indique que les ministres anglicans ne s'occupent pas uniquement de prédications, ces dignes pasteurs ne comprennent pas toujours le mot *christianization* comme le reste des mortels l'entend. Pour les ministres protestants, le mot *christianization* consiste, très souvent, à faire adopter par les naturels les couteaux de Sheffield et les cotons de Manchester. A peine liés avec les indigènes, ils font comprendre aux Sauvages que les costumes de peaux d'animaux, et les basquines de fibre de noix de coco, ne sont pas des vêtements du dix-neuvième siècle. Pendant qu'on apprend à servir Dieu selon Knox et Wycliffe, la Tamise est pavée de vaisseaux qui contiennent tous les objets possibles et impossibles pour régénérer le physique au même instant où l'on s'efforce d'assainir le moral par de libérales distributions de bibles.

A propos des difficultés survenues dans l'affaire Shaw,



citons quelques mots du *Daily News*, qui s'apitoyait sur les sévices exercés contre le révérend ministre, et combien le même journal redoutait que l'Angleterre ne se fachât toute rouge contre la France pour sa barbarie. Les plaintes les plus graves que M. Shaw avait à formuler, étaient surtout des reproches à propos de l'inaptitude culinaire du cordon bleu qui lui fit du mauvais café ou qui ne lui en servit pas du tout. Si nos missionnaires s'inventionnaient de ne pas aimer la cuisine des Indiens parce que ceux-ci n'ont pas de chocolat à leur servir, demandez-nous donc combien leur vie d'abnégation présenterait par la suite de côtés alléchants. Mais revenons au *Daily News*. Voici ses paroles :

“ La question de l'indemnité Shaw, disait ce journal, peut se régler facilement ; il n'est guère facile d'imaginer qu'une grande nation comme la France, après avoir reconnu qu'il existe un légitime sujet de plainte, chicane sur le montant de la réparation. Mais la conduite que le gouvernement français adoptera à Madagascar pourrait bien amener des difficultés plus sérieuses et moins faciles à arranger.”

Puis il ajoutait :

“ L'Angleterre veut trop de bien à la république française pour ne pas espérer que celle-ci saura, dans son propre intérêt, se tenir à l'écart de toute aventure, de toute entreprise à l'extérieur.”

Avouons que voilà le plus candide échantillon de sollicitude et de désintéressement que l'on puisse exhiber.

Le gouvernement français, en accordant une indemnité à M. Shaw, n'a montré ni faiblesse, ni pusillanimité. En cela, la France a prouvé, comme c'est toujours son habitude, qu'elle est en tout temps disposée à réparer les torts que ses fonctionnaires peuvent commettre. La politesse et la

---

justice ont fait plus dans cette affaire que les officieux conseils des journaux de l'acabit du *Daily News*.

Une expédition, envoyée en 1821, échoua complètement, bien que les envoyés eussent le pouvoir de garantir des privilèges avantageux aux Hovas. Radama, chef de ces derniers, enraya les démarches des Français, même dès le début. Les Anglais qui influençaient secrètement le chef des Hovas, poussèrent celui-ci à des actes d'hostilité les plus condamnables. Les troupes madécasses, sûres de l'appui que leur promettaient les agents anglais, incendièrent les villages de Foudaraye et de Tintingue, et ruinèrent de fond en comble toutes les habitations avoisinantes. Les naturels étaient dans la jubilation, lorsqu'ils virent ces actes de dépravation demeurer impunis.

Radama voyant qu'il pouvait poursuivre ses petites révoltes, sans avoir à craindre du côté de l'Europe devint plus audacieux de jour en jour et plus tranquille quand aux représailles que l'on pourrait exercer contre lui. En 1825, comme on n'avait pas encore songé à mater sa puissance, il lança inopinément ses soldats sur le Fort Dauphin, qui ne contenait qu'un officier et cinq soldats ; ceux-ci se rendirent après avoir obtenu un armistice qui leur permettrait de recevoir les ordres de leur gouvernement. Quelques jours s'étaient à peine écoulés que les Hovas se saisirent soudainement de cette demi-douzaine d'hommes, et quand ils leur eurent fait endurer les tortures les plus barbares, ils les chassèrent de l'île.

Radama, qui avait tant fait pour détruire l'influence française dans ces lointains parages, mourut sans avoir pu consolider l'ouvrage qu'il avait si bien commencé et qu'il poursuivait avec tant de succès depuis quelques années. Une de ses femmes, la reine Ranavolo-Manyaka, obtint immédiatement la couronne.

La foi des Hovas dans leurs souverains, ressemble à celle que les Turcs ont pour leur prophète. Personne n'affirme quoi que ce soit sans prendre la reine à témoin ; personne ne saurait entreprendre de grandes affaires sans que la reine en octroie la permission ; enfin les ordres de celle-ci sont la loi unique et inique qui règle la conduite de tous les citoyens indistinctement. Les Turcs disent : " Dieu est grand et Mahomet est son prophète " ; les Hovas proclament que " Ranavolo est une grande reine, c'est la reine la plus puissante du monde ; ce qu'elle fait est bien fait. " Tant que le gouvernement français ne fera pas énergiquement comprendre à ce peuple que le clément M. Grévy est un peu plus puissant que la reine sauvage, on ne pourra jamais constituer rien de durable et de fixe dans ce pays.

Ranavolo, à son avènement, voulut poursuivre aussi la politique de corsaire de son prédécesseur, mais la mesure était comble. Le gouvernement comprit enfin qu'il était de toute nécessité qu'on agit au plus tôt contre les malgaches. Les cruautés commises envers les soldats et les pertes subies par les Européens par la destruction de leurs biens, se répétaient si fréquemment que l'honneur de la France eût été compromis, si elle n'eût exigé des réparations.

L'amiral Goubeyre eut le commandement d'une expédition forte de six cents hommes qui laissa la France en juillet 1829. Arrivé à Madagascar, l'Amiral s'embossa vis-à-vis de Tamatave. On accorda à la reine un délai de vingt jours afin de lui donner le temps de réparer d'une manière satisfaisante, les injures faites au pavillon français. Dans l'intervalle, M. Goubeyre se rendit à Tintingue, où il laissa 400 cents hommes pour fortifier cette place qui eût été d'une grande importance, au cas où les hostilités se fussent prolongées.

Les satisfactions demandées par M. Goubeyre, n'ayant pas

été données, on ouvrit immédiatement le feu sur la ville, le 10 novembre. Tamatave, Faule-Pointe et Pointe-à-Larée, furent tour à tour le théâtre de combats opiniâtres où les Français eurent à chaque fois l'avantage sur les naturels. Ces succès se continuèrent jusqu'à la fin de la campagne.

Cette ère de victoires et de triomphes fut malheureusement interrompue par la révolution de 1830. La politique active et agressive de Charles X était abandonnée, comme on l'avait fait tant de fois auparavant, juste au moment, où l'on pouvait établir quelque chose de durable et de solide pour les colons. Tintingue fortifiée par les troupes que l'Amiral y avait laissées, était dans une position des plus propices pour soutenir un siège et repousser toute sorte d'agression de la part des habitants. Néanmoins, comme les choses se compliquaient dans la mère-patrie, et comme il était difficile de prévoir le résultat, on résolut d'abandonner cette place en juillet 1833. L'honneur des armes françaises restait sauf.

Durant l'espace d'un peu plus de trente années, de 1831 à 1862, on ne fit plus que de très faibles tentatives pour renouer les relations avec Madagascar. Néanmoins, l'année 1840 est remarquable par l'acquisition des îles Norssi-bé et Majotte, cédées à l'Amiral Hill ; ce dernier ne voulut accepter cette donation qu'au nom de la France. Ces îles situées à l'extrémité nord de Madagascar sont très riches en produits de toutes sortes et sont surtout fort vantées à cause de la salubrité de leur climat. Tous les vaisseaux qui viennent dans ces parages ne manquent jamais de visiter le port de Majotte, si renommé pour sa sécurité en même temps que pour sa beauté. Voici comment un capitaine de vaisseau qui passa plusieurs années dans cette contrée, nous parle de ces sites enchanteurs :

“ Rien de plus beau que l'intérieur de cette île. Presque toutes les baies ont des rivières, où des bateaux d'un assez

fort tonnage peuvent entrer. Elle est sillonnée par une infinité de ruisseaux dont quelques-uns sont assez forts pour faire tourner des moulins. Comme point militaire, Majotte est de la plus haute importance, son port doit être considéré comme un des plus beaux du monde et l'on peut dire qu'il entoure l'île, puisque presque partout, il y a un bon mouillage et que les navires y sont à l'abri." Jamais les matelots ne contractent de dangereuses maladies dans cette île, comme ils en prennent invariablement à la baie d'Ontargie, Sainte-Luce ou Sainte-Marie.

Norsi-Bé est très remarquée pour ses riches et petites rivières qui constituent la richesse presque unique du pays. Les naturels mettaient le feu aux forêts, pour faire des plantations de ces terrains par la suite. Cette coutume était devenue si commune qu'on fut obligé de faire des lois très sévères pour mettre fin à ces dévastations en bloc. Le sol de Norsi-Bé indique les traces de nombreux cratères éteints depuis un grand nombre d'années. Des grottes que l'on trouve aujourd'hui remplies d'eau font voir qu'à une époque très reculée, des feux volcaniques étaient en pleine activité dans l'île. La forêt de Lucubé qui contient une infinité de ces curiosités géologiques, a dû être particulièrement gardée, afin d'empêcher les naturels de transformer ces intéressantes cavernes en puits ordinaires. L'uniformité du terrain donne de très grandes facilités aux planteurs de riz, lorsqu'ils font leurs récoltes. Ces établissements, comme on le voit, sont encore de bien récente date, mais tout porte à croire qu'ils prendront un développement considérable avec le temps.

A l'avènement de Radama II, en 1862, la France eut le tort de reconnaître ce dernier comme roi de Madagascar, à l'exclusion des possessions sur lesquelles les droits des Français étaient indiscutables. On ne prévoyait pas alors quelles seraient les conséquences d'une semblable déclaration, mais on ne tarda guère à s'en apercevoir lorsque les prétentions

de Radama devinrent exorbitantes. La royauté en Afrique comme en Europe donne toujours un peu de vertige et un peu d'ambition, et le roi des Hovas, après avoir été reconnu, ne songea plus qu'à essayer d'agrandir ses Etats. Depuis cette date on a toujours eu de très grandes difficultés touchant la délimitation des possessions du monarque madécasse et du souverain des Français. L'Angleterre, toujours attentive aux bévues des autres et toujours pratique dans ses manœuvres, a su tirer un parti très avantageux de cette faute diplomatique. Ses agents font constamment retentir les glorieuses campagnes des premiers rois de Madagascar aux oreilles des souverains d'aujourd'hui, de manière que ceux-ci voudraient suivre l'exemple de leurs prédécesseurs. La soumission des Hovas serait depuis longtemps terminée, s'il n'y avait quelqu'un pour activer les révoltes.

\*  
\* \*  
\*

Les récentes hostilités qui durent depuis le commencement de 1883 sont dues surtout à la promulgation d'une loi défendant de vendre des terres à un *Vascha* (Européen) quelconque, sous peine d'encourir dix années de fers pour une semblable vente. On ne pouvait pas montrer de dispositions plus hostiles que celles-ci envers les Français. M. Baudais, consul français à Tananarive, rompit toute relation avec le gouvernement madécasse, quand il vit qu'on voulait donner cours à d'aussi tyranniques projets. Les traités antérieurs, conclus avec les différents souverains de Madagascar, ne limitèrent jamais l'étendue de terrain qu'un Européen pouvait ou devait posséder.

Depuis cette rupture, une escadre française bloque tantôt un port de l'île et tantôt un autre sans être plus avancée qu'après le bombardement de Mawroum-Sauga, au mois de mai 1883. Ce n'est pas sans avoir passé par des alternatives de succès et d'échecs que les troupes ont séjourné deux années

là-bas. Les choses sont conduites avec une langueur tellement évidente que l'on ne peut pas prévoir le jour où l'on se décidera à abandonner cette politique incertaine, qui n'est ni économique ni honorable, pour adopter une ligne de conduite à la hauteur des difficultés qui deviennent plus grandes et plus compliquées de jour en jour.

Presque au début des opérations, l'amiral Pierre se vit obligé de coffrer M. Shaw pour ses menées souterraines contre les troupes françaises. Quelques jours plus tard, il se trouvait de nouveau en difficultés avec le commandant Johnston, capitaine du navire *la Dryade*. Celui-ci choqué de ce qu'un bâtiment français eût un exercice ordinaire en passant à un endroit utilisé pour certaines manœuvres de vaisseaux absolument nécessaires, voulut en remontrer à l'amiral sur ce qu'il avait à faire dans cette localité ; comme on le sait le commandant Johnston dut rabattre de beaucoup sur ses prétentions de diriger la conduite militaire des Français. M. Pierre fit comprendre que l'honneur du tricolore était un peu au-dessus des caprices de M. Johnston.

Le gouvernement britannique, pour couper court aux embarras que lui causait ce particulier, n'eut rien de mieux à faire que de rappeler immédiatement M. Johnston de Tamatav. Cet ordre fut exécuté à la lettre. Ce rappel fut aussitôt suivi de celui de l'amiral Pierre. Mais le brave commandant français avait demandé plusieurs fois déjà d'être relevé de son commandement pour cause de mauvaise santé. En obtenant sa demande, l'amiral recevait plutôt une faveur qu'un affront, comme l'ont prétendu certains journaux toujours très bien renseignés sur les affaires des autres.

La presse de l'autre côté de la Manche ne manqua pas de crier victoire quand l'amiral put revenir en France, et que son commandement passa dans les mains d'un autre officier. Tout ceci n'était créé que pour faire une contre-

partie à la leçon passablement rude que venait de recevoir le commandant de la *Dryade*. La plus sûre preuve que l'amiral Pierre fut remplacé par l'amiral Miot à cause de maladie, c'est qu'en arrivant à Marseille, il expira sans avoir pu voir sa femme malade aussi ; il fut même défendu à sa fille d'aller recueillir le dernier soupir de son père. La carrière du brave marin s'est terminée d'une manière si tragique et si prompte, qu'on fit grand éclat de sa mort pour l'oublier bientôt. Les journaux en parlèrent quelque temps, et tout d'un coup on s'est lassé de défendre et de parler d'un homme qui méritait assurément beaucoup plus que de simples articles de journaux. La reconnaissance est une chose que l'on ne rencontre pas sur tous les chemins.

Depuis, l'amiral Miot n'a pas cessé de faire tout en son pouvoir pour arriver à une prompt solution de ce différend. Au commencement de janvier 1884, on annonçait que l'ultimatum proposé par les Français était accepté. Les Malgaches consentaient à céder à la France toute la partie nord de l'île depuis le Cap Saint-André jusqu'à Cap Bellona. Une grande restriction fit avorter ces négociations au moment où elles devaient être sanctionnées ; celle d'un protectorat français sur l'île. Les hostilités, après cette rupture, continuèrent comme de plus belle.

Au mois de mai 1884, les Chambres qui votèrent 38 millions de francs pour les affaires du Tonquin, donnaient en même temps, un vote de 45 millions de francs pour faire avancer les choses à Madagascar. Les Hovas, voyant qu'on devenait sérieux firent des propositions de paix, encore pour rejeter celles que les Français leur poseraient : c'était aussi un moyen de gagner beaucoup de temps en tenant les troupes françaises dans l'inaction. Les offres des madécasses étaient pour le moins inacceptables : £1,000,000 comme indemnité, mais ceci à condition que les Français renonceraient à toutes leurs prétentions sur les territoires contestés. On brisa



encore là-dessus pour faire parler les canons. L'amiral reçut ordre de poursuivre les opérations plus activement que jamais.

Le sénat tout en conseillant le blocus était carrément opposé à l'envoi de nouveaux renforts. Tout de même, les troupes, tant par les maladies que par les combats, voyaient leurs rangs s'éclaircir de jour en jour, sans espérance d'être renforcées. Ce n'était certainement pas la bonne manière de trancher ces difficultés qui traînaient depuis si longtemps de ne pas vouloir donner un nombre d'hommes suffisant.

En septembre les journaux nous ont appris que les troupes françaises avaient pris la baie de Passandava et que le gros de l'armée occupaient Tamatave. Depuis les choses semblent être demeurées dans le *statu quo*.

De temps en temps le télégraphe nous donne des détails insignifiants, sur des incidents qui sont loin de nous faire prévoir une solution définitive pour longtemps encore. Durant ce temps les dépenses augmentent chaque jour et les soldats languissent dans les forts et sur les vaisseaux. De plus le nombre de malades s'accroît rapidement. Après avoir séjourné quelque temps à Madagascar, les marins ou les soldats sont pris des fièvres paludéennes, et le nombre en est si grand, que l'effectif des compagnies est souvent réduit de moitié. On n'a rien de mieux à faire alors que d'envoyer les malades se rétablir à la Réunion. Il est à présumer que nous verrons bientôt la fin de ces interminables tergiversations qui existent depuis deux ans.

Plusieurs villes assez remarquables attirent les Européens qui veulent s'y établir. Nous mentionnerons les suivantes, comme étant les plus fréquentées, à cause de leur site ou de leurs ressources :

---

“Tamatave compte une population de 8000 habitants. Les principaux produits qu'elle exporte sont le riz, les patates, le miel, la cire et le caoutchouc. Les Européens sont assez nombreux pour former une population d'à peu près 2000. Ce sont presque tous des Français de la Réunion qui font de lucratives opérations.

Les importations de Tamatave se sont déjà élevées jusqu'à 3,668,000 francs.

Mayunga qui possède une population égale à celle de Tamatave est reliée à cette dernière ville par un nouveau chemin de piéton. Durant la bonne saison, ce chemin est parcouru par une grande quantité de voyageurs.

Fénériffe, bourg d'un excellent mouillage, est grandement fréquenté. Le commerce du tabac est à peu près la seule chose qui fasse l'importance de cette place. Cette plante est d'une qualité excellente dans l'île, et s'obtient pour très peu de chose ; aussi elle est beaucoup recherchée.

Faule-Pointe a une population de 4000 habitants et est située au nord de Tamatave. Cette ville est une des plus dangereuses pour les Européens à cause de son insalubrité. Les fièvres qui y règnent continuellement sont presque toujours mortelles pour quiconque en est attaqué. Aussi ce n'est qu'avec la plus grande prudence que les trafiquants se rendent dans ce lieu pour échanger leur marchandise contre les produits que renferme cette ville. Les vaisseaux peuvent aisément venir dans son port.

La population de Madagascar est loin d'être une population homogène. On rencontre, à l'intérieur du pays, trois races distinctes, parfaitement tranchées : Les Hovas, les Malgaches, les Sakalaves, réparties comme suit : au centre, les

Hovas de race malaise sont au nombre d'environ 200,000 ; sur la côte orientale, les Malgaches ou Madécasses, ayant des traits physiques et des affinités de caractère qui les font appartenir à la race noire ; à l'ouest, les Sakalaves, qui forment une troisième nation, dont les deux premières semblent être la souche, bien que les Sakalaves portent des marques évidentes du type arabe.

Les Hovas sont encore la caste privilégiée d'où sont tirés les rois de Madagascar. Les autres habitants sont considérés comme les serfs ou censitaires des premiers ; les Sakalaves surtout n'ont ordinairement d'autre occupation que celle de porte-faix. Ils sont employés à la culture de la terre et peuvent supporter une température incroyable, pour ceux qui ignorent l'excessive chaleur de ces climats.

Nous pouvons, sous le rapport religieux, mettre sous les yeux des gens de très consolantes et de très satisfaisantes statistiques. Dans une lettre adressée au *Monde* de Paris, le préfet apostolique de Madagascar donnait les détails suivants concernant les écoles et les missions catholiques disséminées dans l'île :

Au 1er juillet 1882, il y avait 316 postes ou missions catholiques ; 176 églises construites, 54 en construction ; 380 maîtres et maîtresses d'écoles ou catéchistes ; 48 missionnaires-prêtres dont un indigène, et 80,900 fidèles. Les écoles de la mission étaient fréquentées par 19,103 enfants, dont 9,134 garçons. L'œuvre des missionnaires est vraiment belle.

Voilà un résumé très succinct des choses qui se sont passées à Madagascar. Cette île a coûté en soldats, en négociations diplomatiques, en temps, en argent, des sommes incalculables, sans avoir jamais rien donné qui fût relativement appréciable, en regard des embarras qu'elle a causés. Les

---

premières découvertes asiatiques firent tant de bruit en Europe que l'on s'habitua à considérer le moindre lopin de terre par delà les îles Fortunées ou le Cap de Bonne-Espérance, comme un inépuisable Cathay. C'est peut-être pour cela que la France n'a toujours abandonné Madagascar que temporairement, et qu'elle s'est montrée des plus revêches, lorsque d'autres ont voulu méconnaître ses droits sur cette côte.

Tout ce que nous souhaitons aux français, c'est qu'ils puissent terminer glorieusement et promptement cette guerre qui nuit tant à leur commerce. Les possessions françaises ne sont pas assez étendues pour que l'on néglige des avantages gagnés au prix de tant de sacrifices. Nous avons la ferme confiance que ces *quelques arpents de sables brillants*, aux confins de l'Afrique, seront mieux appréciés que les *quelques arpents de neige* et les quelques milliers de Français que la France cédait sans remords à une couronne ennemie, il y a un siècle et quart.

NAPOLÉON CHAMPAGNE.

---

## PASTEL

Sur les côteaux déserts la neige tourbillonne,  
Pareille à la cavale aux flancs immaculés,  
Qui hennit et fend l'air, que la peur aiguillonne,  
Eperdue, elle fuit sur les monts reculés.

Sans espoir de secours, le mendiant frissonne,  
Sous la fenêtre close où les grands, adulés,  
Ne songent pas toujours, près du feu qui fredonne  
Au nombre de malheurs qu'ils ont accumulés.

Le vieux temple est désert, et son clocher qui tremble  
Oscille à tous les vents ; il laisse en maint endroit  
Sans cesse pénétrer l'aquilon et le froid.

Les corbeaux tout frileux et que l'hiver rassemble,  
Jetant à la rafale un cri fier et hautain,  
Recherchent les sommets de quelque mont lointain.

CHS A. GAUVREAU.

Isle-Verte, janvier 1885.

---

## LE MONT CASSIN

### PÉLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT BENOIT

Le chemin de fer arrête à San Germano, tout au pied du Mont Cassin, à un quart de lieue de l'antique *Cassinuno*. Il est trop tard, et nous sommes trop fatigués pour gravir à pied les cinq kilomètres et demi de la montée assez raide qui conduit au monastère. Il reste juste assez de crépuscule pour nous permettre de jeter un coup-d'œil sur les ruines de la jadis fameuse cité appelée par Strabon, à raison de la distance, "la dernière des cités latines," *latinarum ultima*. Elle remonte à l'antiquité la plus reculée, puisque les Sabins et les Etrusques, qui la possédèrent successivement, l'avaient nommée *Casca*, d'un mot qui, paraît-il, signifie *ancienne*. Les Romains la prirent aux Sammites l'an 341 avant Jésus-Christ, et lui donnèrent le nom de *Casinuno*. *Casinuno* occupait un site enchanteur, le long de la *voie latine*, qu'on retrouve à Pompéi, et dont on voit encore ici de larges pierres sillonnées par la roue des chariots romains. La ville était adossée à des collines couvertes d'oliviers, dont Macrabe avait vanté l'huile succulente. Les plus opulents citoyens de Rome s'y étaient construit des villas : on y voit encore les ruines de celle que Varron s'était ménagée sur le *Vinuis*, à l'endroit appelé aujourd'hui *Monticelle*, et dont il nous a laissé dans ses écrits une description détaillée. Mais le monument le plus célèbre de la vieille cité, et qui atteste le mieux sa grandeur passée, est l'amphithéâtre ou Colisée, qu'une matrone romaine, Ummidia Quadratilla, fit ériger à ses frais pour le divertissement du peuple de Casinuno. Une arène, des combats, du sang, voilà le legs touchant d'une dame romaine aux pauvres de son quartier, voilà le suprême effort de la charité païenne. Cet amphithéâtre, moins vaste que ceux de Rome,

de Vérone et de Pompéi, n'en a pas moins 792 pieds de circonférence ; les murs en sont ornés d'une espèce de mosaïque, et l'on voit encore quelques restes des conduits par lesquels l'eau du Vinuis venait inonder l'arène pour les combats navals. Quel magnifique asile Madame Ummidia Quadratilla aurait pu faire bâtir avec son argent pour abriter et soulager les malheureux ! Mais c'était plus amusant de les voir mourir sous la dent des bêtes féroces, et puis le peuple voulait avoir seulement du pain, avec des yeux sanglants comme dessert ; *panem et circenses* !—Mais bientôt la scène va changer.—A la loi de l'homicide de succéder la douceur du joug évangélique. Saint Pierre lui-même, si l'on en croit la tradition, viendra faire des prosélytes parmi ces patriciens en villégiature et les légions d'esclaves qui n'existent que pour leur plaisir. Il recueillera ainsi les prémices de cette Eglise de Rome, dont il est la pierre fondamentale, et qui doit un jour se proclamer bienheureuse d'avoir été empourprée de son sang. Il amènera avec lui de Galilée l'évangéliste Saint Marc, qu'il établira évêque à Atina, à quelques pas de la superbe Casinuno, pour la surveiller avec une sainte jalousie, et y affermir le domaine du Divin Maître. Puis, au 5e siècle, les barbares sous Genséric, détruiront de fond en comble la cité des Romains, et Saint Benoit devant y continuer l'œuvre du chef des apôtres, trouvera à son arrivée, en 529, une partie du peuple retombé dans l'ignorance crasse de l'idolâtrie.

.....

L'abbaye du Mont Cassin est située dans l'ancien royaume des Deux-Sicules, à peu près à mi-chemin entre Rome et Naples. Elle se dresse majestueusement au sommet d'un mont calcaire de forme conique qui se relie aux Appenains des Abruzzes, et se trouve quasi isolée entre le Latium et cette *Campagna Félix* ou *Campagne Heureuse* tant chantée par les Romains. L'origine de l'abbaye remonte au VI siècle, puisque Saint Benoit, le Patriarche des Moines d'Occident,

vint la fonder en 529. Je ne parlerai pas ici de la vie antérieure de l'illustre saint, vu les circonstances qui déterminèrent son départ de Subiaco. J'espère pouvoir, dans une future correspondance, combler cette lacune en racontant un pèlerinage que j'ai eu le bonheur de faire, dans la semaine de Pâques, au berceau même de la famille Bénédictine. Il me suffit de rappeler qu'obéissant à l'inspiration du ciel, Saint Benoit quitta Subiaco, et qu'il vint au Mont-Cassin sous la conduite de deux anges, accompagné de ses deux disciples bien-aimés Marc et Placide, et suivi de trois corbeaux qui recevaient leur nourriture de sa propre main.

La montagne était alors couronnée d'une de ces antiques constructions en grosses pierres cubiques, superposées sans ciment, et connues sous le nom de *cyclopéennes* ou *pélasgiques*. Ces murs, dont il reste encore d'imposants vestiges, surtout dans le jardin de Ste-Agathe, formaient l'Arx, ou la citadelle de Casinuno, située au pied de la montagne. Au centre de la citadelle se trouvait un temple fameux dédié à Apollon ; et bien que la chose nous paraisse incroyable, 500 ans après la mort de Jésus-Christ, deux siècles après la conversion de Constantin, quasi à la porte de Rome, l'idolâtrie régnait encore sur ces hauteurs. Janus, Vénus et Apollon avaient encore sur le Mont-Cassin des lois sacrées, des temples, des idoles et des adorateurs aveugles.

Saint Benoit, tout entier à sa mission providentielle, se mit à l'œuvre sur-le-champ. Aidé de ses disciples, il prêcha la foi au peuple ignorant de Casinuno et le convertit à la vraie foi. La statue d'Apollon fut abattue, et le temple du faux dieu qui occupait l'emplacement de la basilique actuelle, fut converti en une église dédiée au saint précurseur Jean-Baptiste. C'est à ce travail apostolique que fait allusion l'illustre Dante, quand il fait dire à Saint Benoit au chant XXI du *Paradis* :



“ Ce mont au flanc duquel est bâti Casinuno fut habité à son sommet par un peuple trompé et mal disposé. C'est moi qui le premier ai porté en ce lieu le nom de Celui qui fait luire sur la terre la sublime vérité. La grâce souveraine dont Il m'a aidé a retiré les villes environnantes du culte impie qui séduisit le monde.”

De nombreux disciples dont un des plus illustres fut Cassiodore, secrétaire du roi des Ostrogoths, accoururent de toutes parts se ranger sous la houlette du vénéré Patriarche. Il leur composa une règle capable de les conduire à la perfection : le travail manuel, le chant et la lecture leur sont prescrits : triple précepte qui contient en germe la future grandeur de l'Ordre, et les immortels bienfaits qu'il devait conférer à la société. Saint Benoit passa le reste de sa vie à donner à ses enfants l'exemple de toutes les vertus, et lorsqu'il s'endormit dans le Seigneur, en l'an de grâce 543, on l'enterra à côté de sa sœur sainte Scholastique, à l'endroit même où se dressait jadis la statue d'Apollon renversée par son zèle. C'est là que le frère et la sœur, si dignes l'un de l'autre, dorment encore leur glorieux sommeil en attendant le triomphe de la résurrection. Saint Benoit, avant de mourir, avait eu la consolation de voir son ordre déjà répandu au loin, puisque Saint-Placide l'établit en Sicile en 537, et Saint Marc en France, en 543. Il pouvait donc s'endormir en paix, puisqu'il avait élevé un boulevard contre la barbarie des siècles suivants, et créé des foyers de lumières et de vérité pour éclairer l'humanité et confondre les noirs desseins du prince des ténèbres et de l'erreur.

Dès le principe, l'abbaye du Mont Cassin fut richement dotée. Outre la montagne sur laquelle s'élève le monastère, et que le patricien Tertullus donna à Saint Benoit, en même temps que son fils Placide, l'abbaye devait aussi une villa à Aquinum à la générosité de Gordien, père de saint Grégoire-le-

Grand. Mais cette prospérité excita la jalousie du monde, et la citadelle de Dieu, placée au sommet de cette montagne sainte par le vaillant capitaine de cette milice monastique, devait soutenir la première les assauts de l'enfer et lutter dans la longue suite des siècles contre les forces alliées de la barbarie et de l'impiété.

Saint Benoît était allé recevoir sa récompense vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Ce siècle ne touchait pas encore à son terme que déjà s'accomplissait la ruine de son monastère qu'il avait prédite avant de mourir. Les Lombards s'emparèrent de l'abbaye, la saccagèrent et Saint Bonitus, quatrième successeur de Saint Benoît, meurt lapidé. Les religieux fugitifs, retirés à Rome sous le Pape Pélage II, fondèrent à St-Jean de Latran ce monastère fameux, d'où sortirent tant d'illustres personnages.

L'abbaye du Mont Cassin ne se releva de ses ruines que 130 années plus tard ; et le Pape Zacharie fit lui-même la consécration de la basilique restaurée. C'est à l'abbé Saint Pétronace de Brescia qu'était due cette résurrection. Aussi son gouvernement fut-il fertile en vocations monastiques. Le Patriarche Benoît, du haut du ciel, bénissait et fécondait le zèle de son successeur. Les rois même et les princes, accouraient au Mont Cassin pour y recevoir l'habit monastique des moines de Saint Boniface. Ce furent, en 747, Carloman, roi d'Austrasie, fils de Charles Martel et oncle de Charlemagne, et en 749, Rachisuis, roi des Lombards. Pétronace chargea le premier de garder les troupeaux et nomma le second cuisinier ! C'est aussi durant cette période que les lettres fleurirent autour du tombeau de Saint Benoît. Ne citons que les hymnes sacrées de Paul-le-Diacre à qui l'on doit l'hymne de la fête de Saint Jean-Baptiste, *Ut quant laxis*, type et fondement de la gamme musicale.

Au IX<sup>e</sup> siècle l'enfer déchêna contre l'œuvre de Saint

Benoit une seconde tempête. Les Sarrasins, qui tant de fois firent trembler l'Europe, ravageaient alors les côtes de l'Italie méridionale. Après être venus, à quatre reprises, voler au couvent les richesses dues à la munificence des Pepin-le-Bref, des Charlemagne et des Louis-le-Bon, ils assaillent de nuit le monastère de Saint-Sauveur, situé au pied du mont, en massacrant l'abbé Saint-Bertani avec ses religieux, et ravagèrent plus tard de fond en comble l'abbaye du Mont Cassin.

Je n'en finirais pas, si je voulais tracer le tableau des alternatives de malheur et de prospérité qui émaillent l'histoire des glorieux monastères. Qu'il me suffise de faire passer sous vos yeux la procession d'illustres personnages dont la noblesse, le génie et la sainteté ont laissé un nom dans ses annales immortelles, et esquisser à vol d'oiseau les grands événements que l'histoire a buriné sur le roc innébranlable que Saint Benoit a choisi pour le lieu de son repos.

VIATOR.\*

(*A continuer*)

---

\* Ce travail, dû à la plume d'un prêtre distingué du diocèse de Québec, nous a été envoyé spécialement pour notre revue.

# CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

1884—HIVER—1885

## HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal	Québec	10.15 p.m.	8.00 a.m.
"	"	7.00 a.m.	6.30 p.m.
Québec	Montréal	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	11.30 p.m.	9.40 p.m.
Montréal	Portland	10.15 p.m.	12.25 p.m.
"	Island Pond	3.30 p.m.	9.20 p.m.
"	Portland	7.00 a.m.	8.30 p.m.
"	Toronto	1.00 p.m.	6.30 p.m.
"	"	9.00 a.m.	10.30 p.m.
"	"	8.00 p.m.	9.15 a.m.
"	"	11.20 p.m.	10.55 a.m.
"	St. Jean	5.30 p.m.	6.30 p.m.
"	"	8.00 a.m.	9.00 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.30 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.00 p.m.
"	Lake Champlain Junct'n	4.30 p.m.	6.50 p.m.
"	Sorel	8.00 a.m.	12.00 p.m.
"	"	5.10 p.m.	8.10 p.m.

## CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS  
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Agents dans toutes les villes du Canada

J. HICKSON, *Gérant Général* }  
W. WAINWRIGHT, *Ass.-Gérant* } MONTREAL.

# STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,  
*Imprimeur de la Reine.*

OTTAWA, 5 Janvier 1885.

## PROVINCE DU CANADA.

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C.....	3	25	Code Civil.....	1	00
“ “ B. C.....	3	25	Lois Criminelles on 1 vol.....	1	80
Code de Procédure Civil.....	1	50	Ordres en Conseil, à 1874.....	1	25

## PUISSANCE DU CANADA.

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32&33	Statuts de 1869.....	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I....	1	25
33	“ 1870.....	0	80	“	“ “ Vol. II..	0	40
34	“ 1871.....	0	80	“	“ “ Vols I, II	1	50
35	“ 1872.....	2	00	“	“ 1880, Vol. I....	1	25
36	“ 1873.....	1	60	“	“ “ Vol. II..	0	50
37	“ 1874.....	1	43	“	“ “ Vols I, II	1	60
38	“ 1875, Vol. I..	1	50	44	“ 1881, Vol. I....	0	80
“	“ “ Vol. II..	0	80	“	“ “ Vol. II..	0	60
39	“ 1876, Vol. I..	0	80	“	“ “ Vols I, II	1	25
“	“ “ Vol. II..	0	80	45	“ 1882, Vol. I....	1	00
“	“ “ Vols I, II	1	50	“	“ “ Vol. II..	1	00
40	“ 1877, Vol. I..	1	00	“	“ “ Vols I, II	2	00
“	“ “ Vol. II..	0	60	46	“ 1883, Vol. I....	1	60
“	“ “ Vols I, II	1	50	“	“ “ Vol. II..	0	60
41	“ 1878, Vol. I..	0	80	“	“ “ Vols I, II	2	00
“	“ “ Vol. II..	0	35				
“	“ “ Vols I, II	1	00				

# CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884—ARRANGEMENTS D'HIVER—1885

A partir de Décembre, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

## LAISSERONT LA POINTE-LÉVIS

Pour Halifax et St-Jean - - - - - 8.00 A.M.  
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie - 11.25 A.M.  
Pour la Rivière-du-Loup - - - - - 5.25 P.M.

## ARRIVERONT A LA POINTE-LÉVIS

De Halifax et St-Jean - - - - - 7.10 P.M.  
De la Rivière-du-Loup - - - - - 1.55 P.M.  
De la Rivière-du-Loup - - - - - 5.18 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

*Surintendant en Chef.*

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N.-B., 1er décembre 1884.

---

---

## AUX ABONNÉS

Nos abonnés qui nous enverront \$1.00 pour abonnement de 1885, par lettre enregistrée avant dix jours recevront en prime un superbe portrait-chromo de Sir John A. MacDonald, dans son uniforme de Grand-Croix de l'Ordre du Bain.

L'ADMINISTRATION.



## AVIS.

---

Le soussigné recevra jusqu'au 16 février 1885, des soumissions de la part des personnes désirant obtenir le privilège de tenir le passage de la rivière Ottawa entre le quai de Papineauville dans le township de Ste. Angélique, dans le comté Ottawa, dans la province de Québec, Canada, et le quai de Brown, dans le township de Plantagenet, comté de Prescott, Province d'Ontario, Canada, en conformité des conditions définies dans les règlements, dont on peut se procurer des copies au département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, ou du percepteur du Revenu de l'Intérieur à Ottawa.

Chaque soumission doit établir le montant que le soumissionnaire consent à payer par année pour le privilège en question. Le montant sera payable d'avance suivant les conditions du bail fait pour cinq années à dater du premier mai 1885.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque acceptée par une des banques chartrées faisant affaire à Ottawa, pour la moitié du montant offert par année dans la soumission. Ce montant sera mis au crédit du compte de la première année dans le cas où la soumission sera acceptée et tous les autres chèques seront remis excepté dans le cas où les soumissionnaires se désisteraient, le montant sera alors confisqué.

Toutes les lettres doivent être adressées au soussigné et porter la suscription : "Soumission pour le passage entre Papineauville et le quai de Brown.

**E. MIALL.**

*Commissaire du Revenu de l'Intérieur.*

Département du Revenu de l'Intérieur,  
Ottawa, Janvier 24, 1885.

# Chemin de Fer Canadien du Pacifique

## REGLEMENTS DES TERRES

La Compagnie offre des terres en vente le long de la ligne et dans le sud du Manitoba à des prix variant de

**\$2.50 de l'acre**

à au dessus, à condition qu'elles soient cultivées.

Une réduction variant de \$1.25 à \$3.50 de l'acre est faite, selon le prix payé pour les terres, à de certaines conditions.

La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

### Les Sections réservées

le long de la ligne, i, e, les sections numérotées de nombres impairs, en dedans d'un mille de distance de la ligne, sont en vente à termes avantageux, à ceux qui veulent commencer à les cultiver de suite.

### Conditions de paiement

Les acquéreurs peuvent payer un sixième comptant, et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt de 6 % par an, payable d'avance.

Les acquéreurs, sans condition de culture, recevront leurs titres immédiatement, si le paiement est fait au complet.

Le paiement peut se faire en *bons de terres concédées* (Land Grant Bonds) qui seront acceptées à 10 % de leur valeur.

Pour conditions, prix de vente et autres informations, s'adresser à **JOHN H. McTAVISH**, Commissaire des Terres, Winnipeg.

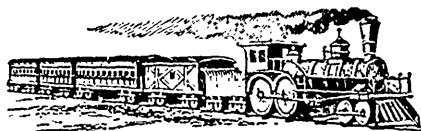
*Par ordre,*

**CHARLES DRINKWATER,**

*Secrétaire.*

Montréal, décembre 1884.





# Chemin de Fer Canadien du Pacifique

LA NOUVELLE LIGNE

— ENTRE —

## MONTREAL ET TORONTO

VIA OTTAWA

A dater de Lundi, le 24 Novembre 1884.

HEURES DES ARRIVÉES ET DÉPARTS.	EXPRESS DU MATIN.	EXPRESS DE NUIT.	EXPRESS LOCALE.	EXPRESS LOCALE.
Départ de Montréal...	8.40 a. m.	7.30 p. m.	7.00 a. m.	6.00 p. m.
Arrivée à Ottawa....	12.03 a. m.	11.00 p. m.	12.30 a. m.	10.00 p. m.
Arrivée à Toronto....	9.55 p. m.	8.30 a. m.	—	—
Départ de Toronto...	8.25 a. m.	7.55 p. m.	—	—
Départ d'Ottawa....	6.07 p. m.	5.17 a. m.	8.20 a. m.	4.30 p. m.
Arrivée à Montréal...	9.42 p. m.	8.50 a. m.	12.00 p. m.	8.00 p. m.

**Éléphants Wagons Salons sur les trains de jour ; Wagons  
Dortoirs splendides sur les trains de nuit.**

Correspondant à Ottawa avec les trains allant à et partant de  
**SUDBURY, NORTH BAY, PEMBROKE, RENFREW, ARNPRIOR,**  
et tous les points de la vallée du haut de l'Ottawa.

Correspondances à Toronto pour toutes les localités à l'ouest, au sud-ouest et au nord-ouest.

✉ Pour renseignements complets concernant les heures de départ et d'arrivée des trains d'entier parcours et de parcours locale, les billets, les sièges dans les chars-salons, etc., s'adresser au nouveau bureau de la Compagnie, à Montréal, pour la vente des billets,

**266 RUE ST-JACQUES, (coin de la rue McGill)**

au bureau pour la vente des billets à l'Hôtel Windsor, aux stations des Casernes.

GEO. W. HIBBARD,

*Asst. Agt. Gén. des Pass.*

W. C. VANHORNE,  
*Vice-Président.*

ARCHER BAKER,  
*Surintendant-Général.*